

Rien d'autre à signaler, je vous rends la parole, M^{me} la Présidente.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 69 voix sans opposition; il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Baddoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Luper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfél (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 69.*

Se sont abstenus:

Feldmann (LA, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP). *Total: 2.*

Rapport et comptes 2009

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION (OCN)

Schorderet Edgar (PDC/CVP, SC), rapporteur. Je voudrais simplement relever ici qu'il s'agit du dernier rapport de M. Klaus puisque M. Klaus a cessé son activité de directeur de l'OCN. Il faut vraiment le remercier pour cet excellent rapport.

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Comme d'habitude, nous prenons acte d'un rapport qui fait plaisir à lire, des résultats époustouflants grâce à une gestion rigoureuse et à un personnel compétent et dynamique. Félicitations tant à la direction qu'à l'ensemble du personnel, surtout en ces temps de pleine transformation du bâtiment à Fribourg!

Ceci dit, les actifs mobilisés et immobilisés, les provisions, les fonds divers nous prouvent que la santé de l'OCN est parfaite. Comme le prévoit la loi sur l'Office de la circulation et de la navigation à son article 25: «Les émoluments perçus par l'Office doivent couvrir tous les frais de prestations obligatoires de celui-ci, y compris ceux des activités exercées dans le domaine de la prévention des accidents».

Au nom d'une grande partie du groupe libéral-radical, je vous demande M. le Commissaire du gouvernement

de bien vouloir envisager une diminution des émoluments administratifs. Inutile de répondre que les émoluments sont les plus bas de Suisse. Il faut comparer ce qui est comparable et je vous prie de vous référer aux excellents résultats depuis la création d'un établissement autonome de droit public.

La presse s'en était fait l'écho et le rapport en parle: les contrôles sur route. Cinq experts ont accompagné la police lors de deux grands contrôles routiers, le but étant d'examiner en particulier les véhicules modifiés. Y a-t-il autant de véhicules modifiés que cela nécessite un contrôle technique sur les routes? Il ne faudrait pas que l'OCN se mue en service policier car il outrepasserait les compétences qui sont prévues dans la loi, mais j'aimerais vous entendre au sujet de ce contrôle technique routier.

Schorderet Edgar (PDC/CVP, SC), rapporteur. Je relève donc les remarques de M^{me} la Députée Cotting, d'abord les félicitations pour les excellents comptes. Il faut effectivement relever que les comptes de l'OCN sont à l'image des comptes du canton de Fribourg, comptes excellents, des réserves, des provisions un petit peu partout! C'est effectivement ce que nous avons constaté dans le cadre de ce rapport.

Vous avez posé une question directe à M. le Commissaire. Je transmets cette fois la parole à M^{me} la Présidente directement.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je vous remercie, M^{me} la Députée Cotting, pour les félicitations, je vais volontiers les transmettre. Effectivement, ils sont dans des circonstances très difficiles avec les baraques à côté, avec les transformations du bâtiment principal. Ce sont vraiment de très gros efforts qu'ils font et je crois que cela fonctionne quand même très, très bien.

Avec M. le Rapporteur, je remercie également M. Klaus mais, à partir du 1^{er} juillet de l'année passée, c'était déjà M. Marc Rossier, qui a signé ce rapport 2009; il fait d'ailleurs un excellent travail.

Mme la Députée, je prends acte du vœu de la majorité du groupe libéral-radical de diminuer les émoluments administratifs. Je vais transmettre ce vœu et on va l'examiner. Mais vous avez vous-même constaté que nous sommes déjà les plus bas en Suisse, donc on peut toujours améliorer. On fait aussi, on a fait aussi des actions de rabais, notamment pour les jeunes. On donne 50 francs à chacun s'il va suivre la formation continue dans les six mois après son examen.

En ce qui concerne votre question précise: y a-t-il autant de véhicules modifiés pour que la police doive recourir à cinq experts de l'OCN? Je ne peux pas répondre à cette question et je pense que l'OCN non plus. Le but d'un contrôle est justement de voir s'il y a des véhicules modifiés parce que les véhicules modifiés peuvent causer des accidents très graves. J'aimerais souligner qu'il y a une très bonne collaboration entre la police et l'OCN et cela, je pense, au profit de tous les utilisateurs et utilisatrices de la route.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 70 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Baddoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 70.*

Rapport annuel 2009

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Studer Theo (PDC/CVP, LA), rapporteur. Wir behandeln nun den zweiten Jahresbericht des Justizrates. Die Justizkommission hat sich an ihrer Sitzung vom 5. Mai 2010 mit dem Jahresbericht eingehend auseinandergesetzt. An dieser Sitzung haben auch die Präsidentin und die juristische Sekretärin des Justizrates teilgenommen. Dabei konnten sämtliche Fragen der Justizkommission beantwortet werden und es wurden zusätzliche Informationen geliefert. Im Einzelnen hält die Justizkommission Folgendes fest:

1. Der Jahresbericht ist bezüglich Inhalt und Darstellung ausgezeichnet. Er vermittelt ein umfassendes Bild über die Tätigkeit des Justizrates und über das Funktionieren der Justiz in unserem Kanton.
2. Der Justizrat hat eine immense Arbeit geleistet. Er hat sich zu 18 Plenarsitzungen und zu zahlreichen Sitzungen von Kommissionen und Arbeitsgruppen getroffen. Hinzu kommen Inspektionen von Gerichten.
3. Der Justizrat hat seine Aufgabe als Aufsichtsorgan über das Justizwesen auftragsgemäss wahrgenommen. Er hat sich insbesondere mit Schwachstellen intensiv auseinandergesetzt.
4. Es darf festgehalten werden, dass das Justizwesen unseres Kantons gut funktioniert. Es bestehen aber doch einige Sorgenkinder. Dazu gehört die Sozialversicherungskammer des Kantonsgerichts. Zwar konnten die Rückstände zum Teil abgebaut werden. Es dauert aber immer noch gut zwei Jahre, bis auf eine

Beschwerde ein Urteil folgt. Offenbar ist diese Kammer schon seit langer Zeit personell unterdotiert. Die Justizkommission ersucht Sie, dringend die entsprechenden, für diese Session vorgesehenen Wahlen von Richtern der Sozialversicherungskammern vorzunehmen – morgen, offenbar.

Ebenfalls noch nicht zufriedenstellend ist die Situation am Bezirksgericht des Greyerzbezirks. Es ist zu hoffen, dass die im Bericht des Justizrates genannten Massnahmen greifen. Es stellt sich aber doch die Frage, ob das Gericht nicht immer noch personell unterdotiert ist. Des Weiteren sollte auch das Hauptproblem betreffend Gerichtssaal gelöst werden. Erfreulich ist, dass die Rückstände am Bezirksgericht der Broye abgearbeitet worden sind.

5. Die Justizkommission teilt die Ansicht des Justizrates, dass die Auswirkungen der neuen Prozessordnungen auf die Belastungen der Gerichte genau verfolgt werden müssen.

6. Zum Schluss sei dem Justizrat und den Richterinnen und Richtern und deren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihren Einsatz für eine gut funktionierende Justiz in unserem Kanton gedankt.

Die Justizkommission beantragt, vom Jahresbericht des Justizrates gemäss Art. 151, Absatz 2 des Grossratsgesetzes Kenntnis zu nehmen.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). Je remercie M. le Président pour ses paroles très positives ainsi que les membres de la Commission de justice pour l'accueil qu'ils ont fait au rapport du Conseil de la magistrature.

Le Conseil de la magistrature a consacré beaucoup d'attention aux autorités judiciaires en 2009. Sur nos tâches, je ferai juste quelques commentaires puisque vous avez le rapport sous les yeux. Je dirai que pour les élections, qui sont la première de ses tâches, le Conseil de la magistrature a préavisé 46 élections et 57 réélections. Les procédures montrent leur efficacité. Le Conseil entend tous les candidats à une élection à un poste professionnel; les réélections ne sont pas soumises à une mise au concours, seul l'avis de l'autorité concernée est requis.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les Députés, de suivre, lors des élections, les préavis du Conseil de la magistrature.

En ce qui concerne la deuxième tâche, la surveillance administrative, le Conseil de la magistrature a procédé lui-même à l'inspection de quinze autorités. Il a délégué, comme le permet la Constitution, au Tribunal cantonal la surveillance des autres autorités. Pour certaines autorités, il a dû procéder à une inspection intermédiaire. Il s'agit du tribunal d'arrondissement de la Broye, de la justice de paix de la Gruyère, du tribunal d'arrondissement de la Gruyère, du tribunal d'arrondissement de la Sarine et de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal.

Bonne nouvelle pour le tribunal d'arrondissement de la Broye et la justice de paix de la Gruyère: ils ont résolu leurs problème ou sont en voie de les résoudre, entre autres grâce à votre soutien, puisqu'un équiva-